



ÉDITO

Les temps sont durs et depuis longtemps, pour la protection de la jeunesse (les jeunes, les familles et les professionnels) que ce soit l'enfance maltraitée en panne de moyens et de solutions ou l'enfance délinquante aux prises avec la volonté affichée de faire plus vite et plus répressif. On sait que les deux catégories concernent volontiers les mêmes jeunes.

Une succession d'alertes et de réponse : rapport de la Cour des comptes sur la politique de l'Aide Sociale à l'Enfance, novembre 2020 : la protection de l'enfance, une politique inadaptée au temps de l'enfant ; Commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance, avril 2025 ; le 23 juin 2025, adoption la Loi Attal.

Le quotidien *Le Monde* publiait un article intitulé : « Justice des mineurs : la philosophie répressive de la proposition de loi Attal braque magistrats et éducateurs ». On pouvait dans ce énième article de presse consacré au sujet, comprendre que dans ce projet de loi visant à durcir la répression envers les mineurs, deux mesures étaient particulièrement discutées par les professionnels : la comparution immédiate et la limitation de l'excuse de minorité.

Un autre article plus étonnant expliquait que la plupart des parlementaires de droite comme de gauche étaient contre ou ne voyaient pas l'intérêt de ce texte mais que leur appréciation plus ou moins objective de l'opinion publique leur commandait de le voter.

La peur de la jeunesse n'est pas nouvelle et on peut trouver sur internet des citations plus ou moins exactes et plus ou moins antiques difficilement vérifiables. Toutefois, Platon écrit bien dans

La République en critiquant une société de trop grande liberté « pour tout dire, les jeunes imitent les anciens et s'opposent violemment à eux en paroles et en actes, tandis que les anciens, s'abaissant au niveau des jeunes, se gavent de bouffonneries [563b] et de plaisanteries, imitant les jeunes pour ne pas paraître désagréables et despotiques. » Au passage, il n'incrimine pas seulement les jeunes mais aussi les adultes (et même les animaux).

Toulouse et le Département de la Haute-Garonne n'échappent pas à ces difficultés majeures dans le champ de l'enfance en danger et délinquante malgré un PIB par habitant trompeur.

Au fil des RCP, le RAP 31 reste un témoin privilégié du désarroi des professionnels au quotidien. Dans des conditions budgétaires contraintes tous les partenariats sont fragilisés. S'il y a bien une menace géopolitique du « repli narcissique des investissements », celui-ci semble particulièrement risqué et à terme coûteux en matière d'enfants, de familles et d'adolescents en difficultés multiples. Ces jeunes ont parfois besoin de soins ou au moins de soignants mais toujours d'un travail cohérent sur l'environnement. Faisons le pari que les impasses relatives de la protection de l'enfance, du placement et de la pénalisation des mineurs sauront inciter à mettre en commun l'intelligence des acteurs, y compris sanitaires pour au moins optimiser ce qui existe et orienter les choix à venir.

Les expériences menées conjointement par et entre la PJJ et le RAP 31 (Interne en psychiatrie partagé, projet d'acculturation à la pédopsychiatrie), ont montré tout l'intérêt des regards croisés mais aussi les nombreux obstacles qui s'y opposent. Elles pourront servir de base à des travaux et projets futurs. ●

TRANSITIONS > Il n'y aura plus de Francis à la coordination du RAP 31 (pour le moment...)

Après Francis Saint-Didier, c'est au tour de Francis Bruguillière de passer le témoin

Après un peu plus de dix ans de présence à la coordination de l'équipe du RAP 31, je viens vous tirer ma révérence. Faisant valoir mes droits à la retraite, je pars pour d'autres horizons. Après un long temps passé dans l'éducation populaire en milieu urbain, puis dans la protection juridique des majeurs en milieu rural, mon passage au RAP 31 aura été d'une richesse appréciée.

Ce fut l'occasion de belles rencontres, toujours impressionné par le professionnalisme et l'engagement de vous tous, acteurs auprès d'adolescents en souffrance. Ce fut un réel plaisir de travailler pour une meilleure cohésion entre professionnels venant d'horizons aussi divers, aux cultures professionnelles si

différentes mais avec un point commun : accompagner et protéger au mieux ces adolescents « abimés », bousculés, maltraités, qui font preuve parfois d'une résilience étonnante.

Je laisse ma place à Mohamed Ghaouti que vous connaissez bien ; il saura faire perdurer cet esprit si particulier du RAP 31 qui concourt à l'apaisement dans des relations (parfois tendues) interpartenaires. Un départ, une arrivée : Sylvia Billères rejoint l'association pour compléter l'équipe éducative avec Jessica Malgouyres et Valérie Navarro.

Je pars, satisfait du travail accompli par toute l'équipe et je vous remercie tous, membres du réseau, pour votre engagement.

Francis Bruguillière

ILS SOUTIENNENT L'ACTION DE CLINIQUE INDIRECTE DU RAP 31



Direction de
la protection judiciaire
de la jeunesse



Le RAP 31 est joignable au

05 34 46 23 21

Retrouvez-nous sur **www.rap31.fr**



COMPTE-RENDU

Journée d'étude 2024

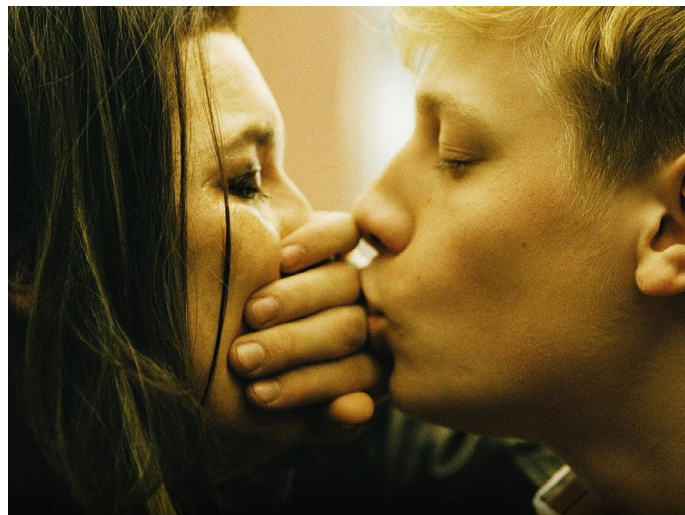
Les séparations impossibles

La troisième journée d'étude consacré aux familles s'est tenue sur la thématique des séparations impossibles. Cette journée a permis de réunir au Pavillon République à l'Hôtel du Département, 285 professionnels en présentiels et 215 en visioconférence, issus d'horizon divers : social, sanitaire, justice etc. mais tous concernés par des situations d'adolescents aux liens complexes et parfois déroutants.

Le film *Mommy* de Xavier Dolan a permis une introduction magistrale de cette thématique des séparations impossibles de l'adolescent et de leur étroite relation avec l'enjeu des liens.

L'intervention du professeur **Bernard Golse** nous a rappelé tout l'intérêt de penser la clinique du bébé et son développement afin de mieux appréhender la problématique de la séparation-individuation de l'adolescent. L'analogie de fonctionnement entre ces deux âges de la vie, tester la fiabilité et la solidité de l'autre, l'importance de la place du corps, la fonction de l'identification adhésive notamment, souligne toute la pertinence de ce travail biographique lors des RCP. Pour comprendre ces séparations impossibles d'adolescent, l'éclairage apporté sur les « chantiers » développementaux du bébé est alors essentiel, comme la nécessaire mise en place des enveloppes assurant à la fois contenance et limite pour le développement des liens mais aussi la fonction du tiers reliant qui, à l'image de l'araignée qui se sépare sans s'arracher de sa toile, permet l'émergence d'un écart intersubjectif, substrat du développement du langage. Enfin le processus d'autonomisation permet à l'adolescent de faire par lui-même sous le regard qui encourage à découvrir.

« Ainsi ce que nous apprennent les bébés des adolescents » :



pour pouvoir bien se séparer, il faut bien se différencier grâce à un tiers reliant ; pour bien se séparer, il faut avoir été bien lié.

En suivant, le Dr. **Marika Moisseff** nous a invité à réfléchir, partant de la situation des aborigènes d'Australie, sur le mouvement d'autonomisation réciproque parents-enfants, impliquant l'enjeu de la transmission de la fonction parentale. Cette dernière requiert tout à la fois un renoncement de la fonction nourricière de la parentalité et implique une acceptation de la fonction filiative, deux fonctions représentatives d'une forme de dépendance parent-enfant. Autoriser son enfant à devenir parent, c'est aussi lui transmettre une responsabilité relationnelle, facteur d'autonomisation. Cette approche apporte notamment un éclairage sur les grossesses adolescentes et nourri le travail de réflexion mené au RAP 31 avec les partenaires accompagnants ces adolescentes.

Enfin, la présentation faite par l'équipe mobile d'évaluation et de soutien du Centre Hospitalier Gérard Marchant est venue mettre en perspective ces éléments de réflexion au travers d'une situation dans le réel issue de la pratique clinique. ●



Vous trouverez ci-dessous le lien du replay des conférences de l'après-midi :

<http://www.youtube.com/watch?v=q3YilvkdzJs>

La prochaine Journée d'étude se tiendra en 2026 sur le thème :

Sexualité et vulnérabilité à l'adolescence

Kalyva

ACCUEILLIR DES ENFANTS CONFRONTÉS À DES RUPTURES DE PARCOURS

Kalyva est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire. Nos parcours respectifs d'éducatrices ASE et de cadres en placement familial, nos formations complémentaires (Master 1 GESS et CAFERUIS) et notre souhait de rester en phase avec nos valeurs nous ont conduit à penser la création d'une structure à petite échelle, en capacité d'accueillir des enfants confrontés à des ruptures de parcours, présentant des manifestations de troubles de l'attachement.



KALYVA
partager, veiller, protéger

Dans le processus de création, nous avons été accompagnées par le Parcours ADRESS qui nous a permis de valider les différentes étapes et d'ouvrir les portes d'un réseau partenarial de l'entreprise que nous méconnaissions.

Nous avons fait le choix d'un statut de SAS (Société par Actions Simplifiées), qui correspondait le plus à notre démarche, à savoir l'association de deux personnes et non une dynamique collective qui aurait pu nous conduire vers de l'associatif. Ce statut nous a permis, en tant qu'associées, de prendre les décisions et les risques inhérents à notre projet, avec rapidité et autonomie.

Nous avons obtenu auprès de la Préfecture un agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) qui vient garantir la dimension sociale de notre entreprise et vient nous contraindre dans la partie lucrative. Pour nous, pas question d'enrichissement personnel mais la recherche de plusieurs leviers financiers et la possibilité de pouvoir réinjecter des bénéfices dans nos activités non lucratives.

En novembre 2021, nous avons présenté aux services de la DEF (Direction Enfance et Famille) du CD 31, un projet innovant de lieu de vie et d'accueil (LVA). Il s'agit d'un dispositif qui permet un accueil en alternance entre des temps en famille d'accueil et sur un collectif, dans une même continuité éducative.

En septembre 2022, notre LVA de Muret a ouvert ses portes, accueillant progressivement 7 enfants entre 8 et 12 ans avec une

équipe composée de 6 assistantes familiales, 2,5 éducateurs spécialisés et une maîtresse de maison. Un 0,5 d'éducateur spécialisé vient compléter la présence d'un professionnel à temps plein, avec un temps dédié à l'accueil de fratries séparées par le placement, sur les temps de vacances et week-ends.

Les enfants sont accueillis chez des assistantes familiales (salariées de Kalyva et vivant à proximité de Muret) et viennent sur le collectif (une maison en cœur de ville à Muret), en journée selon leur emploi du temps et sur des temps de nuitées par roulement (un mercredi soir/2 ; les jeudis soir et un week-end/2).

Ces temps permettent aux enfants de vivre des expériences de séparation dans un espace sécurisé et à un rythme régulier et anticipé. Ces séparations constituent également pour les familles d'accueil des temps de repos et de répit dans un quotidien en prise avec des attaques du lien.

Après deux années de fonctionnement, nous constatons de l'apaisement et une évolution positive des enfants. La stabilité de leur accueil a pu être jusqu'à présent garantie et un sentiment d'appartenance fort pour eux comme pour l'équipe s'est construit. ●

CONTACT **Véronique Chaa** (responsable)

Lieu de vie et d'accueil

Séjours-Formations - 8 boulevard Joffrey - 31600 Muret

veronique.chaa@kalyva.fr

07 68 36 10 50

> À NOTER

Le **RAP CLINIQUE EN COMMINGES**

C'est 5 dates dans l'année :

- Le **vendredi de 13h45 à 16h**
- Quelque part en Comminges
- Infos sur rap31.fr > MENU > FONCTIONNEMENT > RAP CLINIQUE

Le **RAP CLINIQUE TOULOUSE** change de formule :

- Les rencontres habituelles avec la présentation d'un nouveau dispositif se feront un mois sur deux, un **jeudi entre 8h30 et 9h45**
- En alternance, toujours le **jeudi** mais de **18h à 19h30** où sera proposée une discussion autour d'un thème avec un invité, relayé en visioconférence

Le programme, bientôt sur :

rap31.fr > MENU > FONCTIONNEMENT > RAP CLINIQUE



COMMUNAUTÉ

360

HAUTE-GARONNE 31



Des solutions près de chez vous !

Le 0 800 360 360 vous met en relation avec les acteurs du handicap du département de la Haute-Garonne. Organisés en « communauté 360 », l'ensemble des partenaires du territoire se coordonne pour construire des solutions en fonction des besoins.

Un conseiller en parcours assure un service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement vers les réponses adaptées à vos situations.

contact31@communaute360.org



Starter DISPOSITIF D'APPUI À L'INSERTION DES JEUNES 16-25 ANS

Dans un contexte où un manque de fluidité de parcours est constaté lors de la transition entre l'adolescence et l'âge adulte en Haute-Garonne, l'ARS a lancé en 2023 un appel à manifestation d'intérêt pour la création de projets territoriaux innovants et expérimentaux d'appui à l'insertion des jeunes disposant d'une orientation médico-sociale.

Depuis mars 2024, le dispositif Starter, porté par l'association Réso en partenariat avec l'YMCA, intervient sur le territoire de la Haute Garonne.

C'est un dispositif de soutien à l'insertion des jeunes 16-25 ans qui s'appuie sur les principes d'autodétermination, de modularité du parcours, d'inclusion et de capabilité. Il permet de les soutenir plus intensément en cette période charnière de transition vers l'âge adulte, y compris ceux en « amendements Creton » dont le nombre est en augmentation ces dernières années en Occitanie.

L'enjeu étant d'amener le jeune à élaborer un projet adapté, dans lequel s'inscrit son insertion sociale, professionnelle et/ou un parcours de soins. Starter propose des parcours d'accompagnement compatibles avec leurs besoins et souhaits tout en s'appuyant sur des réseaux, coopérations, partenariats sur le territoire. Il s'agit aussi de limiter les ruptures de parcours en complément des dispositifs existants.

Ce renforcement est appuyé par une équipe pluridisciplinaire (une coordinatrice de parcours et un conseiller en insertion) en charge d'accompagner les jeunes et mobiliser les ressources spécifiques. L'équipe peut être mobilisée par tout ESMS enfants de Haute-Garonne afin de proposer un accompagnement individuel du jeune en mobilisant et coordonnant les acteurs du territoire, tout en garantissant l'effectivité du droit à l'essai-erreur mais aussi de soutenir des équipes de professionnels de terrain en leur proposant un appui collectif et favoriser les passerelles secteur enfant-secteur adulte.

Le dispositif participe également au recueil des freins opérationnels identifiés sur le territoire ainsi que des leviers et outils dans la fluidité de parcours de ces jeunes, tout en ayant un focus particulier sur les jeunes en amendement Creton. ●

CONTACTS

Laurence Frenois, coordinatrice de parcours

laurence.frenois@res-o.fr / 06 58 70 59 63

Francis Armengaud, conseiller en insertion

francis.armengaud@res-o.fr / 06 58 70 59 74

ZOOM

Sur l'accompagnement de R. B.

Accompagnée par un SESSAD IME depuis 5 ans, R. va avoir dans quelque mois 20 ans et devra quitter le service. La jeune alors en grande difficulté et vulnérabilité commence à avoir des conduites à risque et est en rupture sociale : elle a quitté le domicile familial, interrompu sa formation, et a démissionné de son travail. Le SESSAD sollicite Starter pour soutenir son projet professionnel tandis que l'équipe est mobilisée sur l'urgence sociale de la situation. Au regard du peu de temps d'accompagnement qu'il reste et de la complexité du contexte menacé d'une rupture, le renfort proposé par le dispositif s'avère nécessaire. L'objectif étant de sécuriser au mieux le parcours de R. et organiser son entrée dans le secteur adulte avant la fin de son accompagnement. Ainsi, nous la soutenons dans son inscription au CFAS, l'accompagnons sur des recherches de stage, faisons le lien avec le centre de formation, étayons la validation de son projet. L'accompagnement prendra fin lorsque le passage de la jeune sur le secteur adulte sera sécurisé.

> ACTUALITÉS

Réhab'Pro : Soins & accompagnement

- Approche centrée sur une prise en charge individuelle avec une IDE-jobcoach
- Ateliers thérapeutiques possibles
- Accompagnement dans le cadre d'une reprise de formation et/ou d'activité professionnelle
- Sensibilisation au handicap psychique auprès des entreprises et lieux de formation

Critères d'admission	Fonctionnement	Parcours possibles
• Handicap psychique • Adressage et suivi par psychiatre • ALD • Projet de réinsertion professionnelle	• Entretien d'évaluation de la demande • Entrée dans le dispositif avec l'IDE-jobcoach • Evaluation des ressources et des besoins avec l'IPA • Co-construction du Plan de Suivi Individualisé	Réhab'Pro ou Réhab'Pro suite à des soins ambulatoires ou hospitaliers ou Réhab'Pro en parallèle de soins ambulatoires

Et après ?

- Suivi avec l'usager à 3 mois, 6 mois et 1 an
- Suivi avec le lieu d'accueil à 3 mois et disponibilité jusqu'à 1 an, toujours avec l'accord et en présence de la personne concernée

Contact

Cadre de santé : julie.brahic@routenouvelle.fr
 IPA PSM : alexandra.fenoglio@routenouvelle.fr
 IDE-jobcoach : mya.crete@routenouvelle.fr

contact@prh31.fr
05 61 12 58 09
 du lundi au vendredi de 9h à 17h
Rendez-vous possible à proximité de votre domicile.

PRH 31
 Pôle Ressources Handicap pour un accueil inclusif

PRH 31
 Pôle Ressources Handicap pour un accueil inclusif

Un guichet unique et de proximité pour :

- ▶ vous informer
- ▶ vous orienter
- ▶ vous accompagner

Pour les familles de la Haute-Garonne ayant un enfant (0-18 ans) en situation de handicap et/ou ayant des besoins spécifiques.

→ Ils mettent en œuvre le PRH 31

→ Ils financent le PRH 31

Logos des partenaires : CCAG 31, UFCV, ARS, Cal de la Haute-Garonne, SERVICES FAMILLES.

CONFIANCE vous avez dit confiance ?

À l'approche d'un mouvement social inédit début septembre et alors que l'exécutif est très fragilisé, le SPH attire l'attention de l'ensemble du corps politique sur la menace que le budget 2026 fait peser sur la santé d'une population gravement fracturée par le creusement des inégalités.

La restriction dissimulée des investissements et, par voie de conséquence, de l'accès aux soins ainsi que l'augmentation de leurs coûts toucheront d'abord les plus vulnérables. La mise en difficulté du domaine de la santé par la malnommée « cure d'austérité » – une cure n'est-elle pas censée soigner ? – frappe systématiquement, de manière lancinante pour ne pas dire harcelante, l'ensemble des services publics.

Les psychiatres travaillent en réseau avec les

professionnels des champs social et éducatif, de l'enseignement et du monde judiciaire notamment, ils sont situés à l'interface de ces champs et perçoivent quotidiennement les effets dévastateurs de ces « cures d'austérité ». Il est temps d'écouter les porte-parole que sont les corps intermédiaires, portés par des interlocuteurs et des interlocutrices engagés et proches du terrain.

La psychiatrie publique ne pourra pas répondre à ses missions si elle perd encore des moyens financiers, lesquels sont déjà notoirement insuffisants. Le SPH s'inquiète très vivement de voir s'accroître inexorablement les inégalités d'accès aux soins et de santé, au détriment toujours des populations les plus vulnérables, contrairement à l'attachement présidentiel affiché d'un juste soin pour toutes et tous. ●

UNE INFORMATION DE Pluri'Cej-Contrat d'Engagement Jeune



UN DISPOSITIF PRÉSENTÉ DANS NOTRE DERNIÈRE ÉDITION

Depuis trois ans, vous contribuez activement à la mise en œuvre du dispositif **Pluri'Cej**. Votre engagement est précieux et nous vous en remercions sincèrement. Financé par l'État dans le cadre du dispositif **EJ jeunes en rupture**, ce projet arrivera à son terme le 30 septembre 2025. Des financements socles permettraient d'en assurer la pérennisation, mais ceux-ci restent à ce jour incertains. Cette situation nous conduit à suspendre temporairement les orientations vers Pluri'Cej, dans l'attente de clarifications sur les perspectives de financement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation. N'hésitez pas à nous contacter pour tout échange complémentaire. ●

CONTACT

Patricia de Nardi, cheffe de Service
Département Emploi Entreprises - Parcours
Intégrés Accueil Inclusion Professionnelle
05 34 63 04 03 - 06 26 32 34 49



LIEU :
Salle de cours
Service Universitaire de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent –
SUPEA - Hôpital Purpan,
Toulouse
Accessible aux personnes en situation
de handicap

DURÉE :
mercredi 3 et jeudi 4
décembre
2025
Durée : 14 heures

COUT DE LA FORMATION :
400 € en formation individuelle
600 € en formation continue
TVA non applicable, Art 261-7b du code général des impôts, Association 1901

CONTACT :
Secrétariat de l'enseignement :
Monsieur Per Abasolo
☎ 05 61 77 60 74
@ : abasolo.p@chu-toulouse.fr

Organisée par



N° formation continue :
76.31.09271.31
N° SIRET : 44280003300015

et le Service Universitaire
de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent
S.U.P.E.A.
du
Pr. Jean-Philippe Raynaud,
C.H.U. de Toulouse



Notre association est certifiée QUALIOPI depuis le 7 novembre 2022.
Cette certification a été délivrée par ATALIA Certification, au titre
de la catégorie des activités suivantes :
• L63134 - Actions de formation

Version du 12/12/2024

Formation

Penser le travail avec les familles en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

OBJECTIFS

- Développer des connaissances théoriques et cliniques sur le travail avec les familles
- Comprendre le symptôme dans une perspective globale et relationnelle plutôt qu'individuelle et pharmacologique
- Réfléchir sur la place de chaque membre de la famille et les cycles de vie
- S'appuyer sur les ressources, les compétences, les résonnances dans l'accompagnement des familles
- Penser son cadre de soin : construire un espace de collaboration avec les familles

PROGRAMME

- La famille : là où tout commence
- La dynamique du fonctionnement familial (couple, parentalité, enfant, adolescent, recompositions)
- Analyse du contexte d'apparition du symptôme et travail sur les interactions relationnelles comme levier
- L'accompagnement des familles : principaux modèles théoriques et mise en œuvre pratique
- Illustrations et présentation de situations cliniques.
- Co-construire une nouvelle histoire familiale (travail sur le narratif et les objets flottants)
- Acquérir une posture professionnelle propice au travail sur les situations cliniques difficiles
- Apprendre à mettre en œuvre le changement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques.
- Supports audio, vidéo et échanges autour de situations cliniques.
- Lecture d'ouvrages et d'articles
- Outils spécifiques et pédagogiques

PRÉ-REQUIS

Pas de niveau préalable

PUBLIC

Formation ouverte aux **professionnels de santé** (médecins, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, infirmiers, aides-soignants, assistants administratifs et cadres de santé).

INTERVENANTS

- **Simon BARTHEZ**, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Clinique de l'Adolescence, SUPEA, CHU de Toulouse
- **Laure MESQUIDA**, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, Clinique de l'Adolescence, SUPEA, CHU de Toulouse

Les intervenants formateurs sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans le domaine qu'ils vont représenter.

Modalités d'inscription : le participant doit confirmer son inscription par l'envoi du bulletin d'inscription signé par e-mail abasolo.p@chu-toulouse.fr. Pour une convention de formation, contactez S.P.E.A.F. par email ou téléphone : 05 61 77 60 74

Formation en présentiel.

Feuille de présence émise par demi-journée par les stagiaires et les formateurs.

Évaluation en cours et en fin de formation.

Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Attestation de présence remise par l'association S.P.E.A.F. à chaque stagiaire en fin de formation.

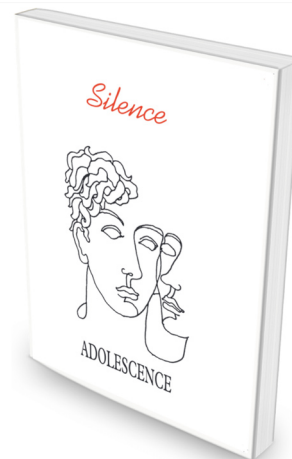


Silence. Revue Adolescence

Revue trimestrielle de psychanalyse, psychopathologie et sciences humaines
2025 T. 43 N°1 - www.revueadolescence.fr.

La revue *Adolescence*, est animée par le désir de favoriser le développement de la psychanalyse, de la psychopathologie, de l'anthropologie et du politique dans le champ de l'adolescence. Le projet éditorial consiste à accueillir des travaux de recherche théoriques et cliniques, à favoriser leur diffusion, créer des liens entre cliniciens et chercheurs, dans le respect des conditions d'une réflexion épistémologique et éthique.

Dans ce numéro : Laurence Kahn, Isée Bernateau, Estelle Louët, Enjeux psychiques individuels et collectifs du silence - Baptiste Pouget, Quand deux silences se rencontrent, l'éloquence du non-verbal - Luca Quagelli, Nina Cappelle-Quagelli, Avant le silence, une écoute du corps et du cadre - Manuel Boiton, Silencieusement immobile - Stella Mitrouska, Le silence de l'absence : une situation d'absentéisme scolaire - Romain Gady, Du silence des affects à l'agir sexuel violent - Corentin Boulay, Pascal Roman, La capacité à jouer en groupe « jeu de rôle » - Emmanuelle Caillaud-Doyen, Alain Ducouso-Lacaze, Fantômes de dévoration dans un groupe thérapeutique - Johann Jung, Pauline Cuzol, Silence ! on joue le silence dans le psychodrame - Antoine Gires, Michèle Benhaïm, Une danse contre le silence - Gianluigi Monniello, Le devenir de la vie psychique de la trace sensorielle à la création de soi - Philippe Gutton, Dialogue singulier. ●



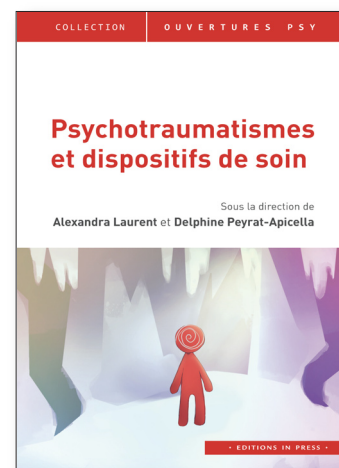
Psychotraumatismes et dispositifs de soin

Sous la direction de **Alexandra Laurent et Delphine Peyrat-Apicella**
Éditions In Press - Collection Ouvertures psy

L'exposition à la violence, à des catastrophes collectives, des maladies graves ou des situations de précarité engendre des répercussions psychiques profondes. Que vivent celles et ceux confrontés au traumatisme de manière directe ? Qu'en est-il des soignants et thérapeutes qui les accompagnent ?

Les auteurs de ce livre s'attachent à ces deux axes de réflexion. Chacun partage sa clinique, mais surtout la manière dont il travaille la question traumatique avec les patients qu'il accueille. Le traumatisme psychique et les dispositifs de soins sont abordés selon quatre grands champs :

- La violence (violences sexuelles, violences familiales, catastrophes collectives...);
- La précarité (relations précoces, adolescence, aidants familiaux, addiction...);
- La maladie somatique (atteintes somatiques, douleur, fin de vie, relation de soin...);
- Les outils spécifiques des dispositifs de soin (individuels et groupaux). ●



Maltraitements institutionnels envers les enfants. Stop à la banalisation !

Empan Numéro 139 - Revue trimestrielle

Pour les tout-petits, les maltraitements institutionnels se déplient au sein des lieux d'accueil de la petite enfance (nous ne disposons pas de données concernant les pouponnières). Ces maltraitements sont tout autant inacceptables dans le cadre de la protection de l'enfance, dans des structures (accueil familial et institutions) qui doivent assurer la protection des enfants, subvenir à leurs besoins fondamentaux et à leurs droits fondamentaux, où il n'est pas rare de constater des violences institutionnelles, des violences entre pairs, du harcèlement, de la prostitution... Depuis 2012, la France a déjà été condamnée neuf fois par la Cour européenne des droits de l'Homme pour le traitement inhumain et dégradant des mineurs non accompagnés (MNA) dans les centres de rétention administrative, et le Comité de l'ONU a toujours rendu un bilan sévère sur le traitement de ces jeunes en France. Engager une réflexion sur les maltraitements institutionnels envers les enfants ne minimise pas l'engagement sans faille de nombreux professionnels et le fonctionnement adéquat de plusieurs instances et structures, elle est néanmoins indispensable pour souligner les insuffisances, dysfonctionnements, carences, négligences qui portent gravement préjudice au bien-être des enfants, à leur développement et à leur avenir. ●





Équipe Mobile d'Intervention du Handicap Psychique (EMIHP)

du Centre Hospitalier Gérard Marchant

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Lundi 17 novembre 2025
de 10h à 18h
À l'occasion de ses 10 ans

Cette journée sera l'occasion de revenir ensemble sur une décennie d'actions, de collaborations et d'engagements autour du trouble du spectre de l'autisme et du trouble du développement intellectuel, tout en ouvrant un espace de découverte, de réflexion et de rencontre.

AU PROGRAMME

- Des espaces d'échanges ouverts à tous (professionnels, familles, personnes concernées) ;
- Des ateliers pratiques pour explorer concrètement certains concepts liés aux troubles neurodéveloppementaux (TND) : sensorialité, communication, soins somatiques, vie affective intime et sexuelle, comportements-défis... ;
- Une exposition de posters retraçant nos pratiques et partenariats.

L'évènement est ouvert à l'ensemble de nos collègues et partenaires : établissements médico-sociaux, hôpitaux, professionnels de l'éducation et du soin, centres ressources, experts, instances tutélaires, instances médicosociales, personnes concernées et leurs familles.

Attention : places limitées !

Merci de confirmer votre présence avant le 22 septembre par retour de mail
katia.duperon@ch-marchant.fr



EMIHP
Dispositif intersectoriel
Pôle de Psychiatrie Générale
Rive Droite Nord-Est
à l'attention des établissements
médico-sociaux



Haute-Garonne
le Département



QUID ADOS, le rendez-vous des PROFESSIONNELS

Vous travaillez auprès des ados ?

Les Quid Ados : le rendez-vous des professionnels sont des temps gratuits de sensibilisation et d'échanges pluridisciplinaires qui vous sont dédiés sur des thématiques en lien avec l'adolescence.

Un programme semestriel vous est proposé, en présentiel ou en visio, avec une thématique différente chaque mois.

Réservez votre place sur
<https://cd31.net/mda>
rubrique « pour les professionnels »



Comprendre l'adolescent pour mieux l'accompagner ?

Madame Mélanie KERVEVAN, infirmière
Madame Aurélie PARIS-LARREA, éducatrice
Maison Départementale des Adolescents 31
Mardi 23 septembre 2025 de 14h à 16h

Le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement : quelles démarches à engager ?

Madame Maëva CORDERO, juriste
Maison des droits des enfants et des jeunes
Mardi 7 octobre 2025 de 14h à 16h

Troubles de la conduite alimentaire : enjeux et limites de la prise en charge en ambulatoire

Madame Laurianne BOISSARD, diététicienne
Madame Nelly SALVIGNOL, infirmière
CATTP Récifs
Mardi 18 novembre 2025 de 14h à 16h

Parents d'ados en 2025

Madame Noémie HACHEM, médiatrice familiale
Maison des droits des enfants et des jeunes
Mardi 9 décembre 2025 de 14h à 16h

maison
DÉPARTEMENTALE
des ADOLESCENTS

16 rue Pierre Paul Riquet - 31000 Toulouse
05 34 46 37 64 - maisondesadolescents31@cd31.fr



crédits : graphique © 2017/2018/2019 - Noémie HACHEM - Maison des droits des enfants et des jeunes

FARE

Formation Recherche pour la Santé mentale infanto-juvénile
Les soirées d'étude clinique du jeudi - 2025
Réinvestir la puissance créatrice de la parole

20h30 - 22h30 A la CMS 2 rue Malbec - Toulouse

Jeudi 25 septembre

« Parole imagée et imaginée »

Hamadou Kansayé, éducateur spécialisé

**« Quand le désir de l'artiste l'engage à rencontrer
l'institution »**

Nadia Curval, psychologue



Serge Samper, Édition du Perseus de la SFPE, 2017